



Santé : les dangers des piscines surdosées en chlore

Les piscines sont souvent surdosées en chlore. Cela peut être dangereux pour la santé (risques d'allergies...), surtout chez les enfants.



Dans les piscines, surtout des hôtels et des villas de location, on a souvent la main lourde avec le chlore. Et l'eau surchlorée a des **effets nocifs sur la santé**, explique un [article dans La Libre](#). Surtout chez les jeunes enfants.

Le chlore sous sa forme active dans l'eau serait même **similaire à de l'eau de Javel** très diluée, selon une étude épidémiologique du Pr Alfred Bernard, menée auprès d'enfants âgés de 5,8 ans en moyenne^[1].

Les dangers d'une exposition excessive au chlore

Les effets nocifs d'un excès de chlore dans les piscines intérieures ou extérieures sur la santé :

- des irritations de la peau, des yeux et des voies respiratoires,
- des risques d'intoxication chronique,
- pour les nageurs de compétition : 2 à 3 fois plus d'allergies et d'asthme que les autres athlètes.

Chez les enfants

- des risques accrus d'eczéma et de bronchiolite en cas d'exposition excessive (avant l'âge de 2 ans)
- une dégradation de l'épithélium respiratoire des jeunes enfants (5-8 ans),
- des risques accrus de développer ou favoriser **des allergies (acariens et pollen)**, qui ultérieurement peut déboucher sur une rhinite ou de l'asthme allergiques (avant l'âge de 10-12 ans)
- des risques respiratoires surtout chez les jeunes baigneurs fréquentant la piscine au moins une fois par semaine.

Les signes d'une piscine malsaine

Quand on arrive à la piscine, certains signes permettent de repérer une **piscine malsaine** ? Voici en résumé, toujours selon le spécialiste de l'UCL qui a répondu à La Libre :

- Une très forte odeur de chlore dans le hall de la piscine,
- Les enfants qui reviennent avec les yeux rouges ou se plaignent d'irritation,
- Pour une piscine extérieure, une eau trouble, voire verte : c'est le signe d'une piscine mal filtrée et donc susceptible d'être contaminée par des pathogènes.

Comment se baigner sans prendre de risques ?

L'idéal pour se rafraîchir de manière saine, c'est une **baignade « nature »** : en mer, en lac ou en rivière... À condition que les eaux de surface soient bien conformes.

Trouvez ici les [zones officielles de baignade en Wallonie](#). On peut aussi se renseigner auprès des communes avant d'envisager de se baigner.

Il faut aussi se méfier des **piscines traitées au "sel"**. Par économie, ces systèmes font de l'électrolyse du sel et finissent par libérer du chlore gazeux qui se transforme...en chlore actif dans l'eau. De plus, certains propriétaires de piscines au sel ne renouvellent pas fréquemment l'eau du bassin. Du coup, les produits toxiques s'accumulent dans l'eau.

À éviter : une **piscine extérieure chlorée** avec un abri bas qui emprisonne les émanations.

Les alternatives au chlore

Pour une piscine saine, sûre et respectueuse de l'environnement, l'idéal reste une **piscine naturelle** ou qui utilise des produits bio.

Si on est propriétaire d'une piscine, on veille à respecter scrupuleusement les **doses de chlore minimales recommandées**. L'idéal est de se baser sur les niveaux très bas comme recommandé en Allemagne : autour de 0,5 mg/l de chlore actif et moins de 0,2 mg/l de chlore combiné dans l'eau et moins de 0,2 mg/m³ de trichloramine dans l'air, précisait le Pr Alfred Bernard à La Libre. En suivant ces dosages, la baignade ne comporte pas de risques.

[1] <https://sites.uclouvain.be/ecu-ucl/Bernard2.pdf>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/4341>